



Mon employeur manipule ma caisse

Par **Hellsa74**, le **22/07/2023** à **20:20**

Nonjour à tous et à toutes.

J'expose ma situation.

Je travaille dans un milieu ouvert au public (petite structure)

Nous n'avons que deux écrans en guise de caisse et chaque personnes travaillant dans cette structure a donc une session nominative avec mot de passe.

Ma question est la suivante ;

Mon employeur a-t-il le droit de mettre ma session en route, mon tiroir caisse et de manipuler le tout en encaissant des clients, que je sois présente ou non sur les lieux.

Car cela fait plusieurs fois que cela se produit.

Je leur ai demandé plusieurs fois de ne plus manipuler ma session et mon fond de caisse mais j'ai eu en guise de réponse : nous sommes chez nous et on fait comme on veut.

Merci pour vos réponses

Cordialement.